

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

**Arrêté du 27 septembre 2011 portant nomination
au Conseil supérieur de la marine marchande**

NOR : DEVT1111720A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et du secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, en date du 27 septembre 2011, sont nommés au Conseil supérieur de la marine marchande: au titre des organisations syndicales représentatives du personnel portuaire, et en tant que représentant de la Fédération nationale des ports et docks CGT : M. Yves TUAL, en remplacement de M. Anthony TETARD ; au titre des personnalités qualifiées : M. Jean-Yves BESSELAT, député de la Seine-Maritime, en remplacement de M. Christian BUCHET.